



## TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE ACCUEILS PERISCOLAIRES ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL  
DE  
MARTIGNARGUES  
SAINT CESAIRE DE GAUZIGNAN  
SAINT ETIENNE DE L'OLM  
SAINT JEAN DE CEYRARGUES

Les communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal fixent annuellement, par délibération des conseils municipaux, les tarifs de la restauration scolaire et des accueils périscolaires pour l'année scolaire.

**La commune de Martignargues** est représentée par son Maire, Jérôme VIC, dûment habilité à signer les tarifs de la restauration scolaire et des accueils périscolaires pour l'année scolaire 2023/2024, en vertu de la délibération n° 2023\_004 en date du 07 mars 2023 du conseil municipal.

**La commune de Saint Césaire de Gauzignan** est représentée par son Maire, Frédéric GRAS, dûment habilité à signer les tarifs de la restauration scolaire et des accueils périscolaires pour l'année scolaire 2023/2024, en vertu de la délibération n° D2023\_002 en date du 27 février 2023 du conseil municipal.

**La commune de Saint Etienne de l'Olm** est représentée par son Maire, Johanna HUGUET, dûment habilité à signer les tarifs de la restauration scolaire et des accueils périscolaires pour l'année scolaire 2023/2024, en vertu de la délibération n° 2023D011 en date du 1<sup>er</sup> mars 2023 du conseil municipal.





**La commune de Saint Jean de Ceyrargues** est représentée par son Maire, Georges DAUTUN, dûment habilité à signer les tarifs de la restauration scolaire et des accueils périscolaires pour l'année scolaire 2023/2024, en vertu de la délibération n° 2023-07 en date du 27 mars 2023 du conseil municipal.

## RESTAURATION SCOLAIRE

Repas enfant	4.20 €
Repas enfant majoré (selon conditions fixées par le règlement intérieur)	7.00 €
Enfant ayant un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) avec panier repas	1.00 €

## ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Accueil du matin	1.70 €
Accueil du soir	1.70 €
Tarif majoré selon conditions fixées par le règlement intérieur (tarif unique et par accueil)	3.20€

Pour la Commune de <b>Martignargues</b>	Pour la Commune de <b>Saint Césaire de Gauzignan</b>
 <p style="text-align: center;"><b>Le Maire, Jérôme VIC</b></p>	 <p style="text-align: center;"><b>Le Maire, Frédéric GRAS</b></p>
Pour la Commune de <b>Saint Etienne de l'Olm</b>	Pour la Commune de <b>Saint Jean de Ceyrargues</b>
 <p style="text-align: center;"><b>Le Maire, Johanna HUGUET</b></p>	 <p style="text-align: center;"><b>Le Maire, Georges DAUTUN</b></p>